

Traduction et interprétation en Langue des signes

SCOP

Créée en 1999

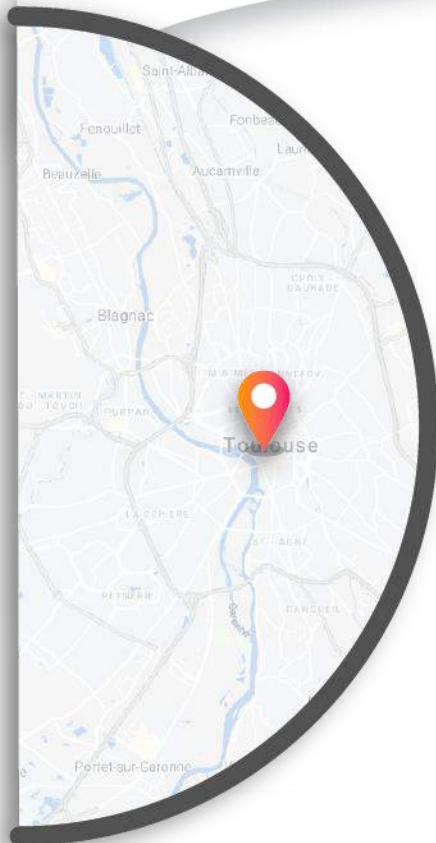
Effectif 2018 : 34 salariés

CA 2018 : 1.017.562 €



« Proposer des services d'interprétation pour les personnes sourdes. »

Interpretis propose des services d'interprétation français/langue des signes française. Elle intervient dans tous les domaines de la vie où des personnes ne s'exprimant pas dans la même langue désirent entrer en communication, ainsi que sur la formation des futurs interprètes.



Rayonnement



Rayonnement métropolitain

Dispositifs d'accompagnement mobilisés

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
MPA-OCCITANIE

« Nos liaisons avec les réseaux d'accompagnement nous ont facilité l'accès à des conseils quand nous en avons besoin (sur notre organisation, des points juridiques, etc.). »



Traduction et interprétation en Langue des signes

SCOP

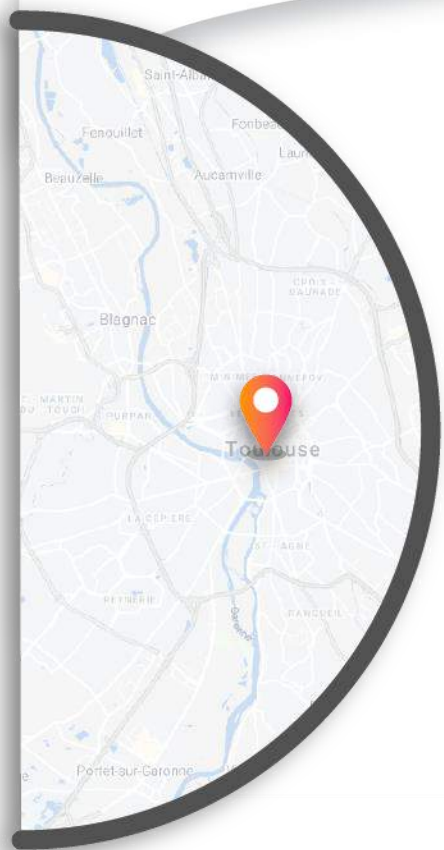
Créée en 1999

Effectif 2018 : 34 salariés

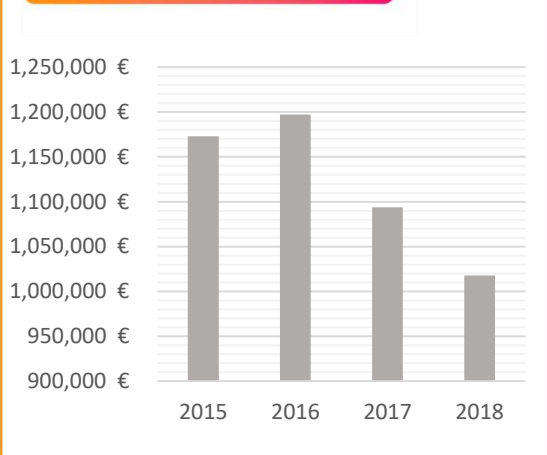
CA 2018 : 1.017.562 €



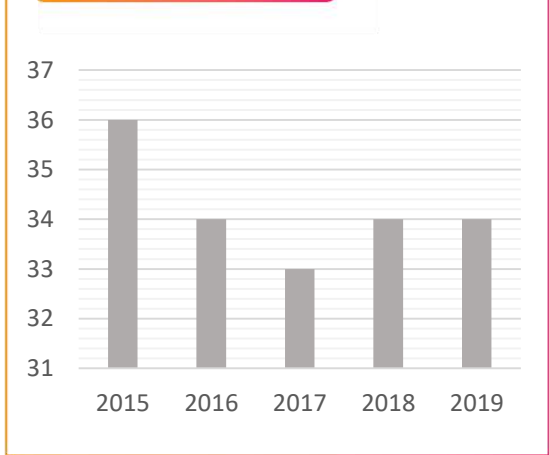
« Faciliter l'inclusion des personnes sourdes et l'accès aux services dans tous les domaines. »



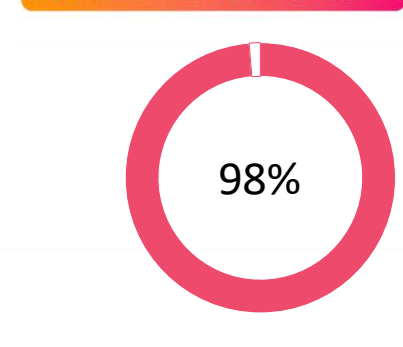
Évolution du chiffre d'affaires



Évolution des effectifs



Poids du chiffre d'affaires



En 2018, le chiffre d'affaires couvre 98% des charges d'exploitation d'Interpretis.

UTILITÉ SOCIALE



Finalité de l'organisation

Interpretis propose des services d'interprétation en Langue des Signes Française pour permettre l'inclusion quotidienne des personnes sourdes dans tous les domaines (professionnel, personne, scolaire, santé, etc.)

Objectifs

Nous travaillons à démocratiser l'accès des événements aux personnes sourdes, là où actuellement rien n'est prévu, avec des démarches et des projets engagés avec les acteurs de la culture et de la citoyenneté.

Cibles

Nous intervenons pour tous les publics, dans la mesure où l'interprétariat est requis, spécifiquement pour les sourds signants. Nous intervenons par exemple en milieu médical (avec le CHU), pour des formations (université, rectorat, centres de formation), ou encore l'accueil de public (marché avec la Métropole).

Spécificités du modèle économique

Notre activité implique un temps d'interprétariat de 20 à 28H par semaine, le reste étant dédié à la préparation des interventions. Notre modèle est également en tension pour faire face aux demandes ou annulations de dernier moment.

Nous n'avons pas cherché à participer ou nous impliquer dans des démarches de concours.



CONTRIBUTION TERRITORIALE



Exemple de coopération

Nous travaillons avec différents opérateurs du territoire, dont la Métropole et plusieurs acteurs culturels. Nos interprètes sont également impliqués à titre bénévole auprès d'associations culturelles ou sportives pour faire de l'interprétariat lors de manifestations. Nous travaillons avec le tribunal sur une expertise en interprétariat juridique.

Dépenses

Nous avons peu d'achats mais privilégions les solutions collectives (réseau CITIZ ou transports en commun) pour réaliser nos actions.

Plus value pour la métropole

Nous avons accompagné la ville de Toulouse dans la structuration d'un parcours d'enseignement complet en langue des signes de la maternelle à l'université, qui fait partie du réseau Education Nationale. Nous sommes reconnus pôle de recherche et d'expertise dans la création de vocabulaire en interprétariat, que nous avons consolidé par un projet avec l'INSA.

En local et régional : nous avons eu des retombées presse nombreuses avec le projet de recherche en vocabulaire spécialisé pour l'INSA
Au national plus ponctuellement, via notre rattachement au réseau Trait d'Union.



Toulouse métropole

Métropole
98%



France

National
2%

GOVERNANCE

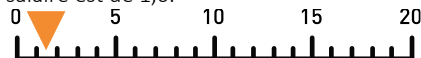
Gouvernance collective

Notre SCOP intègre des salariés associés et des associés externes partenaires financeurs ou usagers.



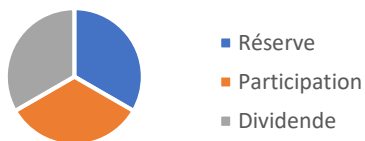
Échelle de salaire

L'écart entre le plus petit et le plus haut salaire est de 1,6.



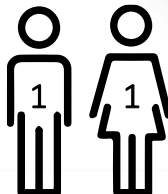
Partage des excédents

Nos statuts prévoient une répartition égale entre la participation, la réserve légale et le versement de dividendes mais dans les faits, il est très rare que nous versions des dividendes



Égalité femme-homme

Nous avons deux postes cadre, un féminin et un masculin. Le métier est très féminin et nous sommes vigilants sur l'adéquation vie professionnelle-vie personnelle pour nos salariées.



ENVIRONNEMENT

Achats responsables

90% de nos charges sont des salaires et nous sommes vigilants sur nos pratiques (transports en commun, abonnement annuel vélo). Nous faisons appel à une coopérative pour le nettoyage de nos locaux qui utilise des produits responsables. Notre informaticien a recours à des serveurs respectueux des données personnelles.

Gestion des déchets

Notre activité génère beaucoup de papier à détruire et nous avons instauré une politique forte de tri des déchets, conscientisée par nos salariés également.

Plus value environnementale

C'est une difficulté importante pour nous : nos clients veulent payer le moins cher possible ce qui nous oblige à réfléchir à nos temps de déplacement pour réduire les coûts et parfois à utiliser des véhicules individuels plutôt que des solutions collectives.

« Notre modèle coopératif nous a permis d'être résilient face à une situation financière complexe liée à la faillite d'un gros client. »

« SIGN'Agora est un projet de la Métropole qui regroupe de nombreuses structures (associations, entreprises) autour de l'ESS et de la langue des signes pour créer un pôle de référence sur la surdité et langue des signes. »